

Conseillers en exercice :	77	L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en
Présents :	51	séance ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren
Absents excusés :	15	à Saint-Flour, après convocation légale en date du 16
Pouvoirs :	11	janvier 2024, sous la Présidence de Madame Céline
Votants :	62	CHARRIAUD.

**Présents :**

MME Agnès AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Pierrette BEAUREGARD, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, MME Ghislaine DELRIEU, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Jérôme GRAS, MME Martine GUIBERT, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Annick MALLET, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Marine NEGRE, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEUX, M. Marc POUUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Michel ROUFFIAC, M. Robert ROUSSEL, M. Jean-Luc SABATIER, MME Maryline VICARD, M. Christophe VIDAL.

**Absents excusés :**

M. Frédéric ASTRUC, M. Hervé VIGIER, M. Claude BONNEFOI, M. Bernard COUDY, M. Éric GOMESSE, MME Nadine JANVIER, MME Nathalie LESTEVEN, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Christian RISS, M. René PELISSIER, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, MME Patricia ROCHÉS, M. Pierre SEGUIS, M. David VITAL.

**Pouvoirs :**

M. Didier AMARGER donne pouvoir à M. Gilbert CHEVALIER  
MME Sophie BENEZIT donne pouvoir à M. Christophe VIDAL  
M. Richard BONAL donne pouvoir à MME Marina BESSE  
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC  
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT  
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES  
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU  
MME Olivia GUEROUULT donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE  
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à M. Marc POUUGNET  
M. Bernard REMISE donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG  
M. Olivier REVERSAT donne pouvoir à M. Jean-Marc BOUDOU

Madame Marine NEGRE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **26 JAN. 2024**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **26 JAN. 2024**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**OBJET :           INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE  
SUPPLEANT**

**RAPPORTEUR** : Madame Céline CHARRIAUD

**Vu** la démission de Monsieur Albert HUGON, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de la commune de Clavières ;

**Vu** la délibération du conseil municipal de la commune de Clavières en date du 10 novembre 2023 désignant Monsieur Hervé BAGUET en qualité de 1<sup>er</sup> adjoint au maire de la commune de Clavières ;

**Vu** l'article L.273-11 du Code électoral portant dispositions spéciales aux communes de moins de 1 000 habitants ;

**Considérant**, en conséquence, que Monsieur Hervé BAGUET, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de la commune de Clavières, devient conseiller communautaire suppléant de Saint-Flour Communauté ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

- ↓ **PREND ACTE** de l'installation de Monsieur Hervé BAGUET en qualité de conseiller communautaire suppléant de Saint-Flour Communauté ;
- ↓ **DIT** que Monsieur Hervé BAGUET, conseiller communautaire suppléant, siégera dorénavant au sein du conseil communautaire de Saint-Flour Communauté ainsi qu'au sein des autres instances de gouvernance dans lesquelles Monsieur Albert HUGON a été désigné.

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



La secrétaire de séance,

Marine NEGRE